



Bouches-du-Rhône

Croissance démographique et économique mais des signes de fragilité sociale

Le département des Bouches-du-Rhône accueille 1 993 177 habitants en 2013. Avec une population plus jeune que le reste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il conserve un certain dynamisme démographique grâce à un excédent naturel.

Sur la période récente, l'emploi a mieux résisté dans les Bouches-du-Rhône que dans l'ensemble de la région. Porté par le tertiaire, il est fortement polarisé par Marseille et Aix-en-Provence. La progression de l'emploi est toutefois insuffisante pour compenser la hausse de population active consécutive à une participation accrue des femmes et des seniors au marché du travail. Ainsi, le chômage augmente pour atteindre 12,2 % au 3^e trimestre 2015, niveau supérieur à la moyenne régionale. La lutte contre l'exclusion sociale constitue un enjeu crucial, alors que 18,1 % des habitants du département vivent sous le seuil de pauvreté en 2012.

Nicolas Chauvot, Insee

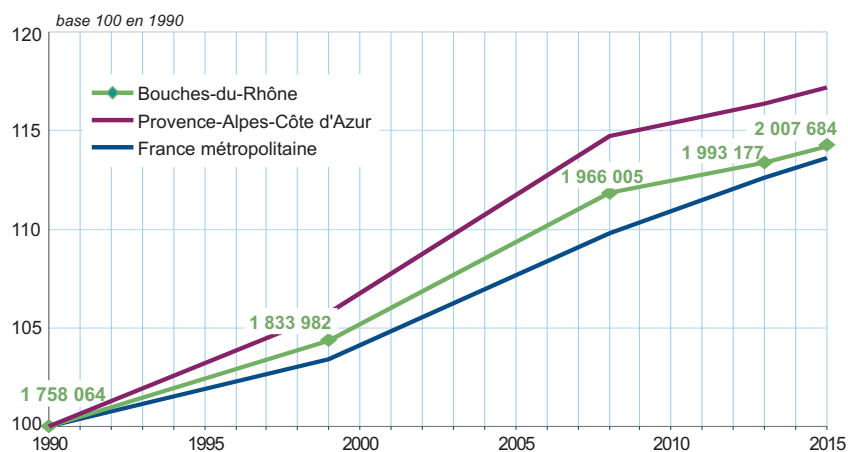
Près de 2 millions d'habitants

Avec 1 993 177 habitants en 2013, le département des Bouches-du-Rhône est le troisième le plus peuplé de France, après Paris et le Nord. Deux habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur cinq y habitent.

Depuis 2008, la croissance démographique a ralenti pour s'établir à + 0,3 % par an, contre + 0,8 % entre 1999 et 2008. À ce rythme, le département a dû franchir les 2 millions d'habitants en 2014 (figure 1). En dépit d'un déficit migratoire, les Bouches-du-Rhône conservent un dynamisme démographique comparable à celui de l'ensemble de la région. En effet, le solde des naissances sur les décès dépasse 9 300 personnes par an. La natalité est plutôt

1 Près de 2 millions d'habitants dans les Bouches-du-Rhône

Évolution de la population des Bouches-du-Rhône, de Paca et de la France métropolitaine depuis 1990



Lecture : la population des Bouches-du-Rhône a augmenté de 14,2 % entre 1990 et 2015.

Source : Insee, Recensements de la population de 1990 à 2013, estimations de population en 2014 et 2015

élevée dans le département, grâce à une fécondité de 2,14 enfants par femme et une population plutôt jeune.

Un département qui se distingue par la jeunesse de sa population

Le département des Bouches-du-Rhône est relativement jeune par rapport à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (figure 2) : une personne sur deux a moins de 40 ans, contre 42 ans au niveau régional. Les arrivées d'étudiants entre 18 et 24 ans concourent à rajeunir la population du département, résultat de l'attraction du pôle universitaire d'Aix-Marseille Provence. Pour 100 jeunes de moins de 20 ans, le département abrite 75 personnes âgées de 60 ans ou plus (contre 89 pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et 72 pour la France métropolitaine). Mais, comme ailleurs, le vieillissement de la population est à l'œuvre. La part de la population ayant au moins 65 ans s'élève à 18,1 % en 2012 ; elle a progressé de 2,1 points depuis 1999.

La périphérie se densifie

Avec 390 habitants au km² (contre 157 en moyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur), les Bouches-du-Rhône forment un département densément peuplé, polarisé par les communes de Marseille (43 % de la population) et d'Aix-en-Provence (7 %). Néanmoins, la périphérie de ces deux grands pôles, tout comme celle des autres centres urbains, tend à se densifier (figure 3). Cette périurbanisation a des effets contrastés sur la population des villes. Ainsi, la population d'Aix-en-Provence et Marseille évolue peu. Parmi les pôles secondaires, Salon-de-Provence progresse rapidement, de même que Martigues, La Ciotat et Istres. À l'inverse, les communes de Vitrolles et, dans une moindre mesure, d'Aubagne et d'Arles perdent des habitants.

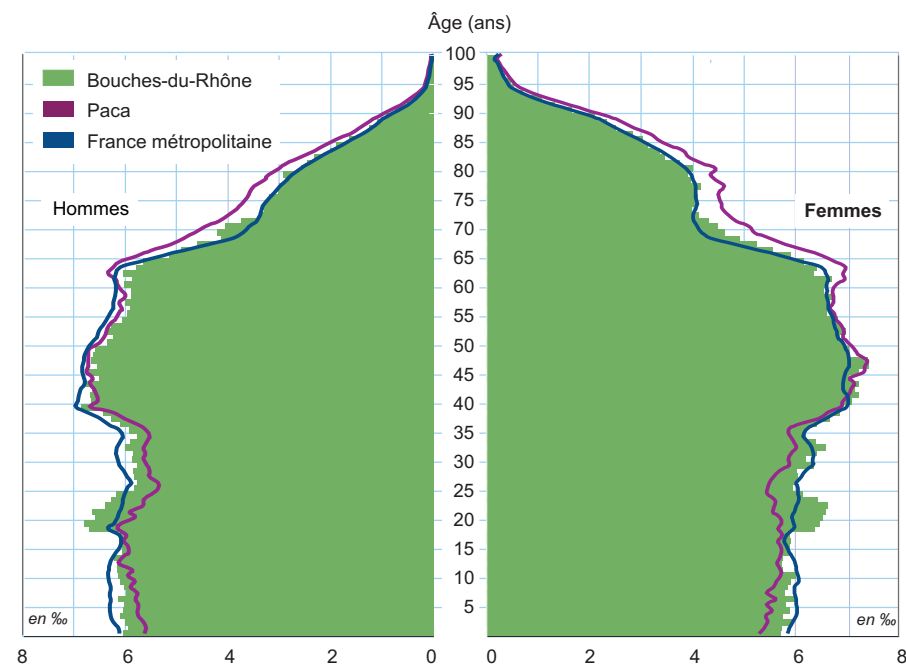
Des équipements et services nombreux et accessibles

À l'instar de l'ensemble de la région, le département des Bouches-du-Rhône est très bien doté en équipements et services. La population, majoritairement urbaine, dispose d'un accès rapide à de nombreux équipements et services, y compris les plus rares. Ainsi seul 0,6 % de la population départementale est à plus de 30 minutes d'une maternité, contre 7,0 % au niveau régional et 10,2 % en France métropolitaine.

Le nombre de commerces est plutôt élevé au regard de la population, de même que les équipements et services de santé. Avec 13,0

2 Le département des Bouches-du-Rhône se distingue par la jeunesse de sa population

Pyramides des âges des Bouches-du-Rhône, Provence-Alpes-Côte d'Azur et France métropolitaine en 2012



Lecture : en 2012, 6 habitants des Bouches-du-Rhône sur 1 000 sont des garçons nés dans l'année 2012.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

3 Une croissance démographique portée par les communes périurbaines

Répartition des communes des Bouches-du-Rhône selon leur appartenance au zonage en aire urbaine 2010

	Population 2013		Évolution 2008-2013	
	en nombre	Part en %	en nombre	Taux annuel moyen en %
Espace des grandes aires	1 967 949	98,7	27 472	0,3
Grands pôles de plus de 10 000 emplois	1 789 205	89,8	17 606	0,2
Villes centres des grands pôles	952 222	47,8	6 662	0,1
Banlieues des grands pôles	836 982	42,0	10 943	0,3
Périurbain (couronne et multipolarisé)	178 744	9,0	9 866	1,1
Couronne des grands pôles	117 508	5,9	4 927	0,9
Multipolarisé des grands pôles	61 236	3,1	4 939	1,7
Espace des autres aires	21 250	1,1	- 605	- 0,6
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	12 685	0,6	- 635	- 1,0
Petits pôles (1 500 à 5 000 emplois)	8 565	0,4	30	0,1
Communes isolées, hors d'influence	3 980	0,2	307	1,6
Ensemble des communes des Bouches-du-Rhône	1 993 177	100,0	27 174	0,3

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013

médecins généralistes pour 10 000 habitants, le département est mieux doté que la moyenne régionale (12,6) et que l'ensemble de la France métropolitaine (9,8).

Une économie orientée vers le tertiaire

L'économie des Bouches-du-Rhône, à l'image de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est largement orientée vers le secteur tertiaire. Fin 2013, 83,4 % des emplois du département étaient tertiaires, une proportion nettement supérieure à celle de la France métropolitaine (78,6 %). Le secteur public concentre 21,2 % de l'emploi, soit un taux d'administration intermédiaire entre celui de la région (22,0 %) et de la France métropolitaine (20,5 %). L'emploi industriel est

davantage présent qu'au niveau régional (9,6 % des emplois contre 8,3 %). Quelques grands établissements sont en effet installés dans le département, comme Airbus Helicopters, STMicroelectronics et ArcelorMittal. La part d'emplois industriels est toutefois nettement inférieure à celle de la France métropolitaine (12,5 %). Les secteurs de la construction (6,0 % de l'emploi) et surtout de l'agriculture (1,0 %) pèsent moins qu'au niveau national. Sous la pression de l'urbanisation, la surface agricole utile a diminué de 8,7 % et le nombre d'exploitations de 15,7 % entre 2000 et 2010. Cette tendance pourrait se poursuivre dans un contexte de vieillissement rapide des chefs d'exploitation : un exploitant agricole sur trois a 60 ans ou plus en 2012.

Sur la période récente, l'emploi dans les Bouches-du-Rhône a plutôt mieux résisté à la crise que l'ensemble de la région. Il progresse de 0,5 % par an entre 2011 et 2014 contre 0,2 % en moyenne régionale. Les activités présentielle, visant la satisfaction des besoins de personnes présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes, ont créé de l'emploi mais la sphère productive a également progressé, contrairement à la moyenne nationale.

Des déplacements domicile-travail en augmentation

Avec la progression de l'emploi, le nombre de navetteurs qui effectuent des trajets quotidiens domicile-travail a augmenté de 0,5 % par an entre 2007 et 2012. Ces navettes sont structurées par la polarisation de l'emploi à Marseille (42,6 %) et Aix-en-Provence (10,1 %). Ainsi, le flux entrant dans les Bouches-du-Rhône est celui qui a le plus progressé (+ 1,9 % par an), reflet de l'extension de la périurbanisation. En 2012, 64 200 navetteurs entrent chaque jour dans le département pour travailler mais n'y résident pas (figure 4). Ils occupent désormais 8,1 % des emplois des Bouches-du-Rhône. À l'inverse, 35 600 navetteurs sortent travailler dans un autre département.

Le mode de transport prépondérant pour se rendre à son lieu de travail reste le véhicule individuel : parmi les 823 900 navetteurs entrants, sortants ou internes aux Bouches-du-Rhône, 71,4 % sont des automobilistes. Ils parcourent une distance moyenne de 20,7 km en 21,1 minutes. Toutefois l'usage des transports en commun pour se rendre à son lieu de travail progresse. Ainsi 13,6 % des navetteurs déclarent les utiliser pour aller au travail ; cette proportion atteint 26,5 % parmi les Marseillais qui travaillent dans leur commune.

La réduction des émissions de CO₂ et la pollution urbaine de fond (particules fines, dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone) constituent un enjeu pour les Bouches-du-Rhône.

Un taux de chômage supérieur à celui de la région

Au cours de la période récente, l'augmentation de l'emploi n'a pas permis de compenser la hausse de la population active. Entre 2007 et 2012, cette dernière a augmenté de 0,6 % par an, deux fois plus vite que la population. Cette forte hausse reflète une participation accrue des femmes et des seniors au marché du travail, leur taux d'activité se rapprochant désormais de la moyenne de France métropolitaine.

Dans ce contexte, le chômage s'est aggravé (figure 5). Le taux de chômage au sens du BIT atteint 12,2 % de la population active au 3^e trimestre de 2015 et demeure supérieur aux niveaux régional (11,8 %) et national (10,2 %).

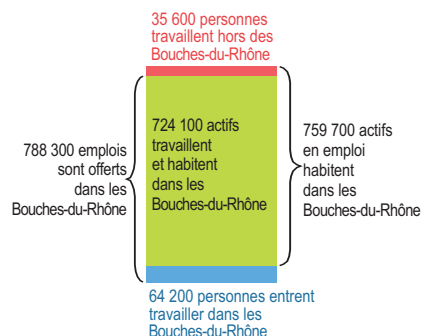
Pour les jeunes de 18 à 24 ans ayant achevé leurs études, l'insertion dans la vie active est difficile. Dans les Bouches-du-Rhône, 31,1 % sont chômeurs et 14,8 % inactifs (contre 28,8 % de chômeurs et 10,0 % d'inactifs en France métropolitaine). Moins de la moitié de ces jeunes disposent d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, et un sur cinq est sorti précocement du système scolaire sans diplôme.

Des différences de niveau de vie marquées

En 2012, la moitié des habitants ont moins de 1 619 € de revenu mensuel disponible par unité de consommation (UC), un niveau comparable aux médianes régionale et métropolitaine. Toutefois les disparités de revenus sont plus prononcées dans le département. Le rapport de niveau de vie varie de 1 à 3,9 entre les 10 % les plus modestes et les 10 % les plus aisés. Les inégalités sont encore plus marquées à Marseille et Aix-en-Provence (de 1 à 4,3). À Marseille, les 10 % les plus pauvres ont un revenu particulièrement bas (inférieur à 689 € par UC), alors qu'à Aix-en-Provence ce sont les 10 % les plus aisés qui ont un revenu élevé (supérieur à 3 744 € par UC).

4 64 200 personnes travaillent dans les Bouches-du-Rhône mais n'y résident pas

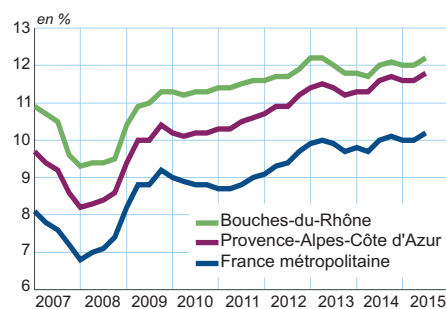
Schéma des déplacements domicile-travail dans les Bouches-du-Rhône en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

5 Un taux de chômage supérieur à celui de la région

Évolution du taux de chômage dans les Bouches-du-Rhône, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et France métropolitaine de 2007 à 2015

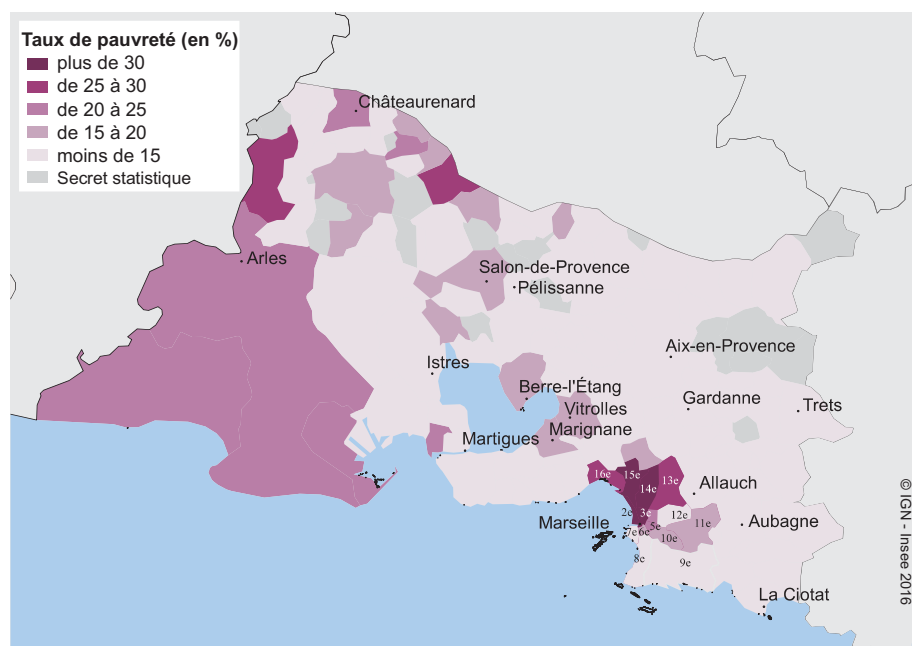


Note : données provisoires au troisième trimestre 2015. Lecture : 12,2 % de la population active des Bouches-du-Rhône est au chômage au troisième trimestre 2015.

Source : Insee, taux de chômage localisés, enquête emploi, données CVS

6 18,1 % des habitants des Bouches-du-Rhône vivent sous le seuil de pauvreté

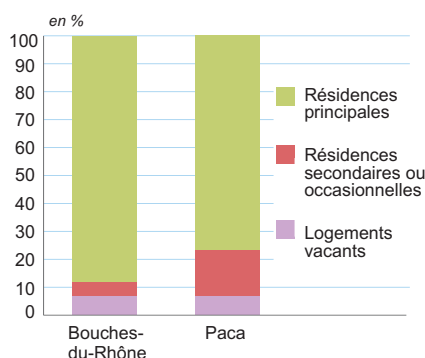
Taux de pauvreté par commune des Bouches-du-Rhône en 2012



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; Ccmsa ; Fichier localisé social et fiscal

7 7 % des logements des Bouches-du-Rhône sont vacants en 2012

Répartition des logements des Bouches-du-Rhône et de Paca selon la catégorie en 2012



Lecture : en 2012, 7 % des logements sont vacants dans les Bouches-du-Rhône.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Les Bouches-du-Rhône sont au 13^e rang des départements métropolitains les plus touchés par la pauvreté : 18,1 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 989 € par mois et par unité de consommation en 2012. Dans la commune de Marseille, le taux de pauvreté dépasse 25 % (figure 6).

L'effet redistributif des prestations sociales permet d'atténuer quelque peu les inégalités. Ainsi les prestations sociales versées représentent 6,0 % du total du revenu disponible des habitants des Bouches-du-Rhône, et jusqu'à 8,4 % à Marseille. Cette proportion est de 5,3 % en Paca et 5,0 % en France métropolitaine.

Situé au 9^e et 10^e rang en 2013, le département est l'un des plus concernés en termes de population couverte par le RSA socle (8,6 %) et par la CMUC (10,4 %).

Un logement sur huit suroccupé

Entre 2007 et 2012, le parc de logements des Bouches-du-Rhône a progressé de 9 200 habitations par an. Sur la même période, la population n'a augmenté que de 5 200 personnes par an. Une partie de la croissance du parc de logements a été absorbée

8 Chiffres clés du département des Bouches-du-Rhône

	Bouches-du-Rhône	Paca	France métr.
Population en 2013	1 993 177	4 953 675	63 697 865
Densité en 2013 (en hab/m ²)	391,8	157,8	117,1
Variation de population 2008-2013 par an (en %)	0,3	0,3	0,5
dont dû au solde naturel	0,5	0,3	0,4
dont dû aux migrations résidentielles	-0,2	0,0	0,1
Emplois (estimations au 31/12/2013)	852 400	2 014 800	26 502 700
Établissements (au 31/12/2013)	211 200	601 000	6 169 500
Taux de chômage au 3 ^e trimestre 2015 (en %)	12,2	11,8	10,2
Niveau de vie médian en 2012 (en euros/mois)	1 619	1 617	1 649
Taux de pauvreté en 2012 (en %)	18,1	16,9	14,3
Indice de vieillissement en 2012 (65 ans ou plus / moins de 20 ans) (en %)	0,75	0,89	0,72
Population à plus de 30 min des équipements de la gamme supérieure (lycées, hypermarchés...) en 2013 (en %)	0,1	2,8	2,6

Lecture : dans les Bouches-du-Rhône, on dénombre 75 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Sources : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013, État civil 2008 et 2013, Clap 31/12/2013, BPE 2014, Distancier Métric, Taux de chômage localisé 2015 ; DGFiP ; Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012.

Définitions

Niveau de vie : revenu disponible du ménage après redistribution (prestations sociales reçues et paiement des impôts directs), ramené au nombre d'unités de consommation (UC). Afin de tenir compte des économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Pauvreté monétaire : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre, lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian national, soit 989 euros par mois et par UC en 2012).

Niveau de vie médian : revenu disponible par unité de consommation au-dessous duquel se situe la moitié de la population. Le 1^{er} décile, la médiane et le 9^e décile sont les niveaux de vie au-dessous desquels se situe respectivement 10 %, 50 % et 90 % des personnes.

Le Zonage en Aires Urbaines (ZAU) est basé sur les navettes domicile-travail des actifs et permet d'identifier les pôles d'emploi et leurs zones d'influence, les couronnes périurbaines. Les communes qui échappent à cette forte polarisation des pôles d'emploi sont définies comme communes isolées.

par la décohabitation (baisse de la taille des ménages) et par la demande en résidences secondaires.

Les Bouches-du-Rhône ayant une vocation touristique beaucoup moins affirmée que le reste de la région, la part de résidences secondaires ou occasionnelles y est beaucoup plus faible : 3,9 % contre 17,4 % en moyenne régionale (figure 7). Le nombre de logements vacants a également augmenté : ils concernent 7,0 % du parc.

C'est une proportion comparable à Paca (7,4 %) et à la France métropolitaine (7,5 %).

Les difficultés sociales du département se répercutent sur les conditions de logement : ainsi, les résidences principales sont plus fréquemment suroccupées qu'en France métropolitaine (12,7 % contre 9,7 %). À peine plus d'un habitant sur deux est propriétaire de sa résidence principale, ce qui est légèrement inférieur aux niveaux régional et national. ■

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : avril 2016

ISSN : 2274-8199 (imprimée)

ISSN : 2417-1395 (en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Ettouati S., « Métropole Aix-Marseille Provence - Un territoire hétérogène, une unité à bâtir », *Insee Analyses Paca* n° 23, septembre 2015
- Chauvot N., « Var : forte croissance démographique, sous l'effet des migrations résidentielles », *Insee Analyses Paca* n° 15, avril 2015
- Bernard J., « Alpes-de-Haute-Provence : Un département attractif et âgé, des populations isolées », *Insee Analyses Paca* n° 8, décembre 2014
- Pailler P., « Vaucluse : Entre localisation stratégique et précarité importante », *Insee Analyses Paca* n° 4, octobre 2014

